

EFFICACITÉ CA

Rôles et fonctions des administrateurs et de la direction générale

Numéro 4, avril 2022





EFFICACITÉ CA

Voici le quatrième des six bulletins d'information du ministère de l'Éducation visant à vous permettre d'approfondir vos connaissances sur le conseil d'administration et son environnement.

Ce bulletin présente quelques rappels au sujet **de certains rôles et de certaines fonctions des administrateurs et de la direction générale.**

Des rôles et des fonctions de la présidence

- Entretient un lien de confiance propice à la collaboration entre le conseil d'administration (CA) et le centre de services scolaire (CSS).
- Pose des questions pour permettre l'approfondissement des sujets complexes.
- Exerce son leadership pour favoriser les consensus lors des décisions.
- Assure la cohérence entre les décisions du CA et le plan d'engagement vers la réussite.
- Voit au bon fonctionnement des comités du CA.

Des rôles et des fonctions des administrateurs

- Se positionnent au point de vue stratégique en conservant une vision globale et résistent à la tentation de s’immiscer dans la gestion opérationnelle. Gardent en tête l’ensemble des élèves présents sur le territoire du CSS.
- Restent indépendants : les administrateurs ne représentent pas un groupe lorsqu’ils siègent à une séance du conseil. Ils restent ouverts et prennent les meilleures décisions pour l’ensemble des élèves avec toutes les informations qu’ils reçoivent.
- Se préparent en analysant les divers documents et les recommandations des différents comités dans le but de poser des questions, d’approfondir les sujets et d’apporter une valeur ajoutée lors des délibérations.

Des rôles et des fonctions de la direction générale

- Veille à ce que tous les administrateurs obtiennent les documents et les renseignements relatifs aux délibérations et à la prise de décision.
 - Analyse les enjeux et les solutions et fait des recommandations au CA en adoptant une posture de conseiller stratégique.
 - Contribue à la cohérence entre les actions du CSS et les orientations ministérielles et gouvernementales.
 - Est le porte-parole officiel du CSS.
- Toute demande du CA adressée à l'administration passe par la direction générale.

Des rôles et des fonctions du comité de gouvernance et d'éthique

- Assiste les administrateurs dans l'application des règles d'éthique et de déontologie.
 - S'assure que tous les administrateurs suivent les formations obligatoires.
- **Le saviez-vous?** Au 15 février 2022, 79,3 % des administrateurs des CSS avaient terminé le parcours de formation obligatoire. Félicitations!

Nouveautés réglementaires

Deux règlements sont entrés en vigueur le 10 mars 2022 :

- Le Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires;
- Le Règlement concernant les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Pour plus d'information

- Dans la formation obligatoire à l'intention des administrateurs des CA (Athenap) :
 - Lecture interactive *Le CA, son rôle et son fonctionnement*, dans la section sur les rôles et responsabilités de la station 3.
- **L'aviez-vous remarqué?** Le 10 février 2022, trois fiches de la station 8 ont été modifiées. Il s'agit de la fiche sur la gestion budgétaire, de celle sur les états financiers et de la fiche synthèse.



Des questions, des pistes d'amélioration ou des pratiques à partager?

Vos partenaires de proximité (la présidence, la direction générale, le secrétaire général et les divers comités) peuvent se joindre à vos réflexions.

En cas d'incertitude :

gouvernance@education.gouv.qc.ca